



mai - juin 2022

COMPTE RENDU

Par Émile Mérenne

Géographie générale

P. MICHON, J.-R. PITTE. (dir.) (2021). *A quoi sert la géographie ?*, PUF, 442 pages illustrées, 25 euros.

A l'occasion du bicentenaire de la création de la Société de géographie de Paris (1821), un ouvrage collectif a été réalisé sous la direction de P. Michon et de J.-R. Pitte avec des contributions d'environ 50 personnes, géographes de formation ou de profession, dans le but de promouvoir la discipline.

Après une introduction expliquant le contenu de l'ouvrage, celui-ci s'articule en 5 parties. La partie I (p. 13-108) comporte la définition de la géographie en même temps que l'histoire de la géographie de l'Antiquité à nos jours et de la Société de géographie de Paris, que l'importance de la géographie dans le cadre de la mondialisation et de l'évolution de la connaissance du monde. La seconde partie (p. 109-223) met l'accent sur tout ce que la géographie peut apporter au monde d'aujourd'hui aussi bien dans les méthodes d'investigation classiques comme les études sur le terrain, le recours aux modèles et à la carte que dans des domaines nouveaux comme la cybergéographie et la datasphère, l'aide à la décision dans la stratégie militaire, l'aménagement du territoire et l'urbanisme, le développement durable, les dynamiques de populations sans oublier la satisfaction de la découverte par la géographie de la compréhension des mécanismes qui déterminent la vie sur la planète. La partie III (p ; 225-270) présente tout d'abord une série de témoignages de géographes actifs dans divers modes professionnels par la pratique d'une formation appropriée, puis par la publication d'un sondage Ifop/Société de géographie (2021), par la présentation du Festival international de géographie

de Saint-Dié-des-Vosges et par l'explication du choix des études de géographie. Dans la partie IV (p. 271-352) est posée la question de savoir quelles formations et quels enseignements pour rendre la géographie populaire ; pour ce faire sont analysés les nouveaux programmes de géographie, l'association géographie-histoire dans l'enseignement, la formation des enseignants d'histoire -géographie, la place de la géographie dans la construction citoyenne, le rôle de l'utilisation de la cartographie dans le programme de 4^e portant sur la partie relative à la mondialisation et comment envisager la géographie à l'école primaire et dans les formations professionnelles à l'université. La dernière partie (p. 353-410) propose une série d'entretiens avec des écrivains géographes de formation ou de pratique professionnelle, la conclusion insistant sur le fait qu'est géographe "celui qui s'intéresse à la vie et à ses expressions sous toutes ses formes et à différentes échelles... ; un des fils conducteurs qui guide tout travail de géographe est de chercher à comprendre pourquoi et comment le monde s'organise ici tout en ayant conscience qu'il tourne autrement ailleurs". Pour terminer un manifeste destiné à redonner le goût de la géographie pour mieux habiter la planète, les propositions de la Société de géographie pour donner à la fois une place centrale et transversale de l'enseignement à une géographie axée sur le réel et l'expérience et de sensibiliser le grand public à mieux comprendre de monde et une courte biographie des auteurs.

En fait, ce livre fait suite au sondage effectué par Ifop/Société de géographie, sondage qui met en évidence le peu d'empathie des jeunes pour la géographie alors que celle-ci permet de bien comprendre l'organisation de la vie dans le monde d'aujourd'hui et qu'elle génère une large palette d'emplois.

Géographie régionale

P. BLAISE, J. FANIEL, C. SAGESSER. *Introduction à la Belgique fédérale* (mise à jour) (2022). CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques), Bruxelles., 108 pages illustrées, 12 euros.

La Belgique est devenue un Etat fédéral complexe à nul autre pareil, d'où l'intérêt d'une mise à jour nécessaire à la compréhension de cette évolution en raison des diverses adaptations de la gestion de l'Etat à l'évolution environnementale, géopolitique et sociale du monde.

Après un avant-propos (p. 9-12) justifiant la nouvelle édition, les auteurs décrivent (p. 9-12) l'évolution du cadre institutionnel de la Belgique depuis 1831 en passant notamment par l'élargissement progressif du droit de vote et par la division du pays en fonction de l'appartenance à un rôle linguistique. Sont ensuite précisées (p. 13-30) les compétences de chacun des trois pouvoirs de l'Etat (législatif, exécutif et judiciaire) en même temps qu'un glossaire des termes juridiques. Suit un chapitre (p. 31-68) concernant l'Etat fédéral : son organisation, ses compétences spécifiques et celles des diverses entités fédérées qui le composent, la Communauté française (la Constitution a conservé l'appellation de Communauté française mais celle-ci emploie dans sa communication l'appellation Fédération Wallonie-Bruxelles), la Région wallonne, la Communauté et la Région flamandes, la Communauté germanophone, la Région de Bruxelles-Capitale et les 3 Commissions

communautaires actives sur le territoire de Bruxelles-Capitale (la Commission communautaire française (COCOF), la Commission communautaire flamande autrement dénommée la Vlaamse Gemeenschapcommissie (VGC) et la Commission communautaire commune (COCOM)) de même que les relations entre celles-ci et leurs relations avec l'Etat fédéral. La partie suivante (p. 69-73) concerne les pouvoirs locaux, provinces et communes (leurs missions) alors qu'un autre chapitre (p. 75-96) présente les matières faisant partie des compétences attribuées aux différentes institutions. Pour terminer, un chapitre (p. 97-103) consacré à l'Union européenne, ses compétences et ses institutions puis un glossaire (p. 105-108) précisant des termes concernant l'ensemble des institutions.

Au niveau géographique, un ouvrage fort intéressant : il permet de comprendre et de se familiariser avec l'organisation des différents niveaux de pouvoir, avec les missions dévolues à chaque type d'institutions et avec les mécanismes liés à la gestion du territoire.

C. REGNIER. *La Constitution au fil de ses versions* (2^e éd.) (2022). CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques), Bruxelles, 408 pages, 35 euros.

Depuis 1831, année de l'adoption de la Constitution de la Belgique, celle-ci a été l'objet de 6 réformes accompagnées de nombreuses révisions (une soixantaine), d'où l'intérêt de comprendre l'évolution des réformes de la "loi fondamentale" sous l'effet de divers mouvements liés à l'évolution de la vie en société et à celle des structures institutionnelles du pays.

Tout d'abord, une préface (p. 9-17) de P. Verjans et J. Faniel retrace cette évolution puis présente la manière de lire l'ouvrage. L'ouvrage proprement dit (p. 19-347) comporte de nombreuses rubriques : neuf parties englobant les divers domaines pris en compte (chaque révision de chaque article est mentionnée en signalant les modifications intervenues de même que les dates de ces changements de façon à pouvoir suivre l'évolution d'un article, voire d'une division d'article). Pour terminer, la liste des articles abrogés et diverses annexes comme les dates de modification des articles de la Constitution et la concordance entre numérotation des articles de la Constitution de 1831 et la version coordonnée de 1994.

Pour l'enseignement de la citoyenneté, il s'agit d'un outil indispensable pour bien comprendre l'organisation de la gestion du pays.